

Communiqué de "Bastir Occitanie"

Loi sur le temps de travail : "Bastir Occitanie" partage les inquiétudes des salariés des collectivités territoriales



Communiqué de "Bastir Occitanie"

Bastir Occitanie, en tant que mouvement régionaliste, soutient bien évidemment les revendications salariales et sociales des agents des diverses collectivités territoriales de notre Pays d'Ôc.

Ainsi, en Pays toulousain, en Comminges et Savès ("Haute-Garonne"), les agents de la collectivité départementale se montrent à juste titre très inquiets pour leurs acquis en cas d'application de la future loi sur le temps de travail et le passage à 1607 heures.

Au delà de cette inquiétude légitime sur ce cas précis, "Bastir Occitanie" rappelle que de son point de vue, la problématique est bien évidemment en amont le mode de financement des collectivités territoriales de l'Occitanie soumises depuis toujours au centralisme d'État, et que la solution à moyen terme repose d'abord par une réforme en profondeur de la fiscalité, une fiscalité directe comme celle appliquée dans les États décentralisés ayant fait leurs preuves (exemple éloquent du modèle suisse), les modèles ultra-centralisés ne redistribuant de l'impôt à leurs territoires périphériques que des cacahuètes en guise de "dotation d'État", privilégiant bien évidemment les infrastructures de la capitale.



REJOIGNEZ-NOUS !

ADRESSE MAIL : communicationbastir@gmail.com

FACEBOOK : [Bastir Occitanie](#)

TIKTOK : [bastiroccitanie](#)

INSTAGRAM : [bastiroccitanie_](#)

TWITTER : [bastiroccitanie](#)

Entre tots o farèm tot !

L'Occitanie avec le cœur !

276297352_120485690572090_8917200566740805072_n.jpg